

DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



L'ADASM est une structure qui compte dans le paysage dunkerquois. C'est aujourd'hui une fédération d'une dizaine de clubs de moto locaux, qui représente 600 licenciés. C'est aussi un « terrain de jeu » de 22 hectares dans le port de Dunkerque, et une réputation qui a largement dépassé les frontières européennes. Si le circuit de l'ADASM est connu, c'est grâce à la qualité de ses installations qui comptent près de 20 000 passages de motards par an. C'est pour la préservation de l'offre pour ses adhérents et ses visiteurs, mais aussi pour la pérennité de sa structure que l'ADASM a rédigé ce cahier d'acteur. Ce que nous souhaitons, c'est continuer à fédérer tous les moto-clubs dans le but de défendre leurs intérêts, et obtenir des équipements définitifs à l'issue de la conclusion du débat public CAP 2020, projet que nous soutenons. Jamais nous n'irons en effet contre l'économie, contre l'emploi. Ce débat doit, en revanche, être le tremplin pour installer l'association sur un site, et ce, de manière définitive.

Franck Gonsse, président de l'ADASM.

CAHIER D'ACTEUR

L'ADASM, UNE ASSOCIATION AU CŒUR DU PAYSAGE PORTUAIRE

COORDONNÉES

Association de défense des activités motocyclistes

ADASM, route des Dunes - 59270 Loon-Plage

CONTACT

Franck Gonsse (Président) : 06 87 02 91 85

franck.gonsse.adasm@gmail.com

HISTORIQUE : LA STRUCTURATION PROGRESSIVE D'UNE DISCIPLINE

Il y a 40 ans, les pilotes de la région dunkerquoise s'entraînaient dans les dunes, celles de Leffrinckoucke, puis celles du Clipon et de la Samaritaine. En 1990, les amateurs de sports motorisés se donnaient rendez-vous à CFR Total, puis à Loon-Plage au terminal ferry.

Ces circuits étaient sauvages, inorganisés et les contraintes écologiques obligeaient les pilotes à déménager sans cesse.

Cependant, les courses de sables se développèrent au niveau national et la demande des pilotes se fit de plus en plus pressante.

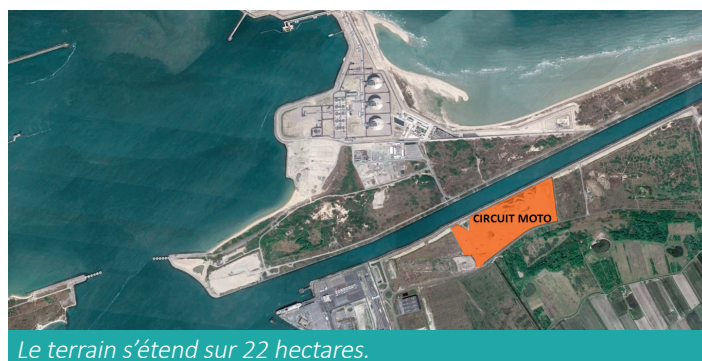
Tandis qu'apparaissait le projet d'implantation d'une zone logistique mené par le Port autonome de Dunkerque, les clubs devaient une fois de plus déménager, mais sans qu'aucune solution de rechange ne leur soit proposée. Les différents clubs de la région se regroupèrent alors en association et créèrent l'ADAM (ancêtre de l'ADASM) : Association de défense des activités motocyclistes, pour intervenir auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir un nouveau circuit.

Début 2002, Bernard Gouvard décide, avec plusieurs associations, d'organiser l'activité des sports mécaniques et revendique un terrain. La Communauté urbaine de Dunkerque, le Port autonome de Dunkerque à l'époque et le sous-préfet de l'arrondissement apportent une solution ; un nouveau circuit est mis à disposition, avec un financement communautaire pour sa mise en place et son équipement. L'inauguration a lieu en juin 2002. En novembre 2004, le circuit est officiellement nommé « Circuit Bernard-Gouvard » en hommage au président fondateur, décédé en février 2004, l'un des plus ardents défenseurs de la discipline.

En 2005, l'ADAM devient l'ADASM, Association pour le développement des activités des sports mécaniques, qui gère le circuit. Elle a été présidée par Jean-Pierre Top et **Marc Jeansou**. En septembre 2016, **Franck Gonsse** est élu président à l'unanimité et prend la relève.

L'ADASM regroupe les clubs moto suivants :

- Motoclub du Littoral 59
- Docks Bike
- Moto-club de Cappelle-la-Grande
- Moto-club Kiroul
- Cassel Moto-club
- Club moto verte de Dunkerque
- Protec Motor Team
- MX Chrono Contact



Le terrain s'étend sur 22 hectares.

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LE PORT

L'ADASM a pour objectif de **fédérer tous les moto-clubs dans le but de défendre leurs intérêts et d'obtenir des équipements définitifs suite aux différents travaux d'extension du port**, ils doivent être adaptés aux différentes activités motocyclistes.

L'occupation du terrain est régie par une convention entre le Grand port maritime de Dunkerque et l'ADASM, sous forme d'une **AOP, autorisation d'occupation précaire**.

L'ADASM est basée sur la commune de Loon-Plage. Elle s'efforce d'associer ses élus au développement du circuit. Le terrain s'étend sur 22 hectares au total.

L'augmentation de la fréquentation nous a permis d'embaucher. L'obligation de mettre en place un accueil et d'entretenir régulièrement le circuit nous a en effet amené à créer trois emplois équivalents temps plein, des emplois financés par les cotisations des utilisateurs du circuit.

L'association loi de 1901, dont le bureau rassemble les présidents des clubs utilisateurs, **assure de façon indépendante la gestion du circuit Bernard-Gouvart** installé à proximité du terminal des ferries.

L'association a pu mettre sur pied, au cœur d'un tissu économique, un **équipement unique en France et en Europe**, lequel a acquis une réputation mondiale : la photo du circuit au cœur d'un port a même fait une double page dans un magazine spécialisé aux Etats-Unis.

Les atouts du circuit sont liés à sa présence au cœur d'un nœud portuaire :

- Utilisation d'un terrain artificiel remblayé lors du dragage des bassins, donc **pas de destruction d'espace naturel**.
- Un accès routier et autoroutier exceptionnel, la proximité des ferries et du tunnel sous la Manche pour nos voisins britanniques.
- Un **éloignement suffisant des habitations pour éviter les nuisances sonores**.
- Un **parking stabilisé de 300 véhicules qui ne gêne pas les riverains**.
- Un **sol sablonneux qui réduit considérablement les blessures** en cas de chute et un circuit praticable quelle que soit la météo.
- Une **piste modulable qui peut atteindre une longueur de plus de 6 km** lors des compétitions, et se fractionner pour recevoir lors des entraînements quads, motos et 4x4. La piste peut aussi s'adapter à l'accueil des enfants.

Les autres atouts du circuit :

- Du **matériel adapté pour la remise en état de nos pistes qui est faite plusieurs fois par semaine**.
- Des équipements **sanitaires** (douches et WC) et techniques (salle de réunion, infirmerie, club house, atelier d'outillage).
- La **proximité de la ville de Loon-Plage**, avec ses commerces, ses hôtels, les stations-services, etc. et proximité des cliniques et hôpitaux du littoral.

DES MISSIONS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE, DE LA SÉCURITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PORTUAIRE

Le circuit Bernard-Gouvart sert dans le cadre de plusieurs activités. Les lister, c'est faire identifier celles qui seront forcément impactées par les travaux.

- **Terrain d'entraînement permanent moto et quad** attirant des pilotes venant principalement de la région, mais aussi de Belgique, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Italie, de Finlande, de Suède, de Suisse et même de Russie.

Du débutant au champion du monde.

- **Terrain de compétition** : 3 à 4 manifestations par an de niveau régional et une de niveau international.
- **Accueil des 4x4** : en période d'été, nous ouvrons nos portes aux 4x4 qui peinent, eux aussi, à trouver des lieux d'entraînement.
- **Accueil des équipes officielles** : pour des séances d'essai de prototypes, des tests de matériel, des réglages de suspensions et de carburation.
- **Stages de formation moto** : organisés par des éducateurs sportifs de la Fédération française de motocyclisme.
- **Mise à disposition du circuit** :
 - pour la prise en main des véhicules 4x4 des pompiers, ainsi que les exercices d'hélicoptère du Service départemental d'incendie et de secours.
 - pour les stages de pilotage des clubs motocyclistes de la police.
- **Soutien à l'Institut médico-éducatif (IME) de Coppenaxfort.**
- **Espace information pour les pratiquants** dans le but de supprimer la pratique des sports mécaniques sur les zones non adaptées où non autorisées.



Le terrain est pris d'assaut lors des grandes compétitions.

NOTRE POSITION POUR LE PROJET : DANS L'ESPRIT DE L'ASSOCIATION, L'ÉCONOMIE PRIME SUR LES LOISIRS

Trouver le secteur, le quartier propice à notre activité, c'est-à-dire, un endroit disponible le plus à l'écart des habitations, ce n'est pas facile. Et c'est pour profiter de cet éloignement que nos activités de sport mécanique ont toujours cherché à se trouver une place au milieu des sites industriels. Ces sports sont en effet sources de bruit, et portent la fausse réputation de polluer exagérément.

Pendant plus de 20 ans, l'association a « erré » dans le port avant d'obtenir en 2002 un site aménagé qui récompensait une longue attente. Satisfaisant la majorité des pratiquants, il a réduit considérablement, voire supprimé, la pratique sauvage sur le domaine portuaire. Depuis, nous jouissons pleinement des lieux.

Puis, le Grand port maritime de Dunkerque a lancé le projet **CAP 2020**. C'est le rôle du GPMD de **développer des projets tels que CAP 2020**.

Nous sommes conscients que, dans ce cadre, nous devons être prêts à devoir déménager du circuit Bernard-Gouvard si le bassin de la Baltique est creusé. Mais dans l'esprit de l'association, l'économie prime sur les loisirs. Nous devons laisser place à l'économie : il n'y a pas de loisirs s'il n'y a pas de travail.

En revanche, nous sollicitons le Grand port maritime de Dunkerque pour obtenir une **nouvelle autorisation d'occupation précaire** sur les terres du port. Nous sollicitons aussi une collectivité prête à nous accueillir, en respectant les normes environnementales, de sécurité, et sanitaires sur la commune de Loon-Plage.

L'ADASM emploie aujourd'hui trois équivalents temps plein (ETP) : deux conducteurs d'engins entretiennent le terrain à l'aide de tracteurs équipés de lame afin d'aplatir et assainir les 6 km de dénivelés mis à disposition des motards et des quads. Un ETP s'occupe de l'accueil journalier sur le terrain ainsi que de l'entretien des locaux.

Nous sommes conscients que le fait de bouger un terrain va nécessiter de trouver un accord avec une mairie ou une collectivité qui va bien vouloir accueillir ce nouveau complexe pour les activités de sports mécaniques.

Nous sollicitons donc le GPMD pour :

- déplacer le terrain si tel était le besoin de la Baltique,
- se servir des remblais nécessaires au creusement du bassin Atlantique pour notre nouvelle installation.

Nous sollicitons aussi le GPMD pour récupérer les 15 hectares de notre terrain de terre que nous avons abandonné à l'époque de Jean-Claude Terrier, directeur du GPMD de Dunkerque, et qui était situé sur la commune de Loon-Plage.

Notre position est claire : dans les deux options, nous souhaitons trouver une solution pérenne. Nous demandons à être implantés définitivement sur un secteur qui sera entériné avec les différents partenaires : collectivités, Grand port maritime de Dunkerque et ADASM.



Une compétition peut accueillir 750 motards.

LES CHIFFRES DE L'ADASM

L'ADASM, c'est :

- 11 000 heures de tracteur par an
- 300 heures de grue
- 18 116 passages en 2014
- 17 830 passages en 2015
- 18 400 passages en 2016
- Des éducateurs sportifs diplômés qui encadrent une centaine de jeunes
- 600 licenciés dans les sept clubs qui la composent,
- Lors d'une compétition, le circuit peut attirer plus de 25 000 spectateurs et jusqu'à 750 participants en 2017.



Le circuit sert aux champions d'aujourd'hui, mais aussi de demain.

QUAND LE PORT SE TRANSFORME EN TERRE DE CHAMPIONS

Tous les ans, en octobre, une grande manifestation motocycliste a lieu : La Ronde des Sables. Pour sa 10e édition, pas moins de 400 motos, 200 quads et 30000 spectateurs ont convergé vers le circuit du port. Elle attire en moyenne plus de 500 pilotes venus de la France entière. La 21e édition a eu lieu en 2017, elle a compté pas moins de 750 participants.

Désormais, le circuit accueille plusieurs compétitions de renommée comme :

- La Ronde des Sables
- Le Sand Cross
- Le Super Trophée de France

Tous les ans, plus de 2 000 pilotes d'Europe viennent prendre la direction du circuit du port. C'est aussi un lieu prisé par les meilleurs pilotes mondiaux.

CONCLUSION NOUS VOULONS CONTINUER À PROPOSER DES SERVICES DE QUALITÉ AUX PASSIONNÉS DE SPORTS MÉCANIQUES

Nous sommes dans une région qui a vu naître les vainqueurs de toutes les courses d'endurance sur sable depuis les années 1970 à aujourd'hui : Christophe Hoestlandt, Rudy Potisek, Frédéric Lemeunier, Arnaud Demeester, Timotei, Mattei et Sergej Potisek, Adrien Van Beveren.

Nous entendons privilégier et favoriser la formation sportive des adeptes des sports mécaniques en permettant au plus grand nombre de s'entraîner dans de bonnes conditions sur le domaine portuaire, leur offrant des installations de qualité, ouvertes aux écoles de sports.

Nous sommes fiers de ce qui a déjà été réalisé par et à travers l'ADASM et nous avons encore de nombreux projets en tête (manifestations internationales, adjonction d'une piste sur terre, etc).

Nous ne nous opposons pas au creusement du bassin de la Baltique. Le but est toutefois d'assurer la pérennité des actions de notre association pour le développement des activités de sports mécaniques.

Si nous craignons un nouveau déménagement, nous savons que c'est pour le bien économique de la région et nos emplois.

Si c'est l'option Baltique qui est retenue, nous savons que le terrain sera amené à disparaître un plus rapidement qu'avec l'option Atlantique. L'option Atlantique nous laisserait un peu plus de temps pour la recherche d'un nouveau terrain.

Si notre circuit devait disparaître, notre demande pour continuer à proposer des services de qualité aux passionnés de sports mécaniques s'élèverait à 42 hectares au total :

- 6 hectares pour le parking,
- 10 hectares de terre,
- 22 hectares de piste de sable,
- ainsi que 4 hectares destinés à la protection anti-bruit qui permettrait de réaliser des buttes de 15 mètres de large et 10 mètres de haut dans le but de contenir le bruit des moteurs.

Malgré le travail que représente le fait de repartir à zéro, nous sommes prêts à relever le défi. Mais nous souhaitons que l'énergie qui sera déployée le cas échéant le soit de façon pérenne.